

Modules d'habitations dédiés aux sans-abris dans des surfaces commerciales inoccupées

Face à la pléthore de locaux commerciaux et administratifs inoccupés à Genève, un groupe de citoyens et citoyennes, touché par le sort de personnes sans-abri, propose d'utiliser ces surfaces existantes en y logeant dans des modules d'habitation, des personnes en situation de précarité.

La possibilité est ainsi offerte aux personnes sans-abri- de trouver, en complément des indispensables structures d'accueil d'urgence qui génèrent toutefois stress et insécurité, un espace de repos et de stabilisation propre à offrir une chance de reconstruction.

Cette proposition s'approche de la solution de l'hôtel, dont la mise en œuvre est plus facile, mais qui est coûteuse et dont la pérennité à court terme est loin d'être assurée.

L'inspiration est venue de modèles qui ont été appliqués avec succès en France et en Belgique. Ils ont été revus et adaptés avec des professionnels aux besoins spécifiques du projet. Les lignes directrices de celui-ci ont été imaginées selon les thèmes suivants.

Intimité : privilégier le sentiment de sécurité pour des personnes très fragilisées en proposant des modules habitables, configurés pour s'adapter à toutes populations, femmes et enfants ou personnes seules. Une configuration pour accueillir des familles pourrait aussi être imaginée.

Adaptabilité : création d'un module de base répétitif, permettant par assemblage de créer différentes configurations. L'adaptabilité permet de faciliter la vie quotidienne au sein du bâtiment mis à disposition tout en le préservant d'éventuelles dégradations.

Durabilité : concept orienté vers l'utilisation ultérieure des matériaux choisis pour une réorientation de l'habitabilité sur site ou le déménagement des modules vers d'autres lieux. Installation : le montage des modules doit être facile et rapide. L'outillage nécessaire à cet effet doit être simple. L'implantation des modules ne prêterait pas la possibilité de location ultérieure des locaux dans leurs vocations prévues initialement.

Ce projet s'adresse à des propriétaires ou des régies intéressés à mettre à disposition une surface commerciale, sans demander de loyer mais contre un dédommagement (ou une indemnisation) encore à définir. Ces acteurs participeront ainsi à un projet de société solidaire, ils en retireront un bénéfice d'image indéniable en favorisant l'émergence de ces structures d'urgence.

Le budget pour une construction dédiée à loger 28 personnes est évalué à 200'000 Frs. Un cahier des charges a été élaboré afin de faciliter la recherche de sponsors ou d'entreprises qui souhaiteraient soutenir par leur engagement financier une expérimentation constructive et innovante. Le recours à toute subvention étatique ou publique applicable est également envisagé.

La création d'une association « Occuper l'inoccupé » a été décidée. Elle ne désire pas se substituer à d'autres entités déjà actives dans ce domaine et possédant une grande expérience dans la gestion de tels lieux. Par conséquent, elle souhaite travailler en concertation étroite avec les différents acteurs de terrain et leur confier la coordination et la gestion des locaux une fois aménagés.

